

## **CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNAT DE L'HERAULT**

### **Le lieu :**

- Capacité avoisinant 150 places avec un extérieur sécurisé pour les enfants.
- La sécurité des personnes est bien entendu prioritaire et, si le lieu est sécurisé avec un système d'alarme, prévoir la gestion de celui-ci.
- Prévoir une trousse de premiers secours (si rien n'est prévu sur le site)
- Parking à proximité non accessible aux enfants
- Une salle d'analyse
- Zone pour les arbitres avec alimentation électrique, tables, chaises, et sono
- Buvette : boissons et restauration rapide

### **Organisation de la rencontre :**

- Le Comité prend en charge l'Arbitrage (1 arbitre principal et éventuellement 1 secondant)
- Le Comité prend en charge les récompenses
- Le Club, se charge, dès que la date est connue, de réserver les jeux et pendules auprès de la Ligue
- Le Club doit prévoir le matériel nécessaire au déroulement de la compétition (tables, chaises ou bancs, éventuellement nappes)
  - Disposition en 3 zones distinctes (avec un minimum de confort)
  - Disposition des échiquiers (numérotage propre à chaque zone)
  - Prévoir l'intitulé pour chaque zone
  - Prévoir les feuilles de résultats (une couleur par zone)
  - Prévoir les feuilles de parties +- 800

### **Organisation générale :**

- Liste d'inscription gérée par l'Arbitre principal

### **Communication de l'événement par le Comité et par le club organisateur**

### **Sécurité :**

- Communication locale à la charge du club : Mr le sénateur, Mr le Maire, Services techniques, Pompiers, Police Municipale.
- Remise des prix en présence de l'élu local et du représentant de l'état.
- Règlement (Arbitre)
- Assurances (FFE)